

BULLETIN D'ADHESION

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 Et au décret du 16 août 1901

Prénom
Nom
Date de naissance :/
Adresse:
code postal : ville :
tel :
Email:

Le montant de la cotisation est de 15€ pour l'année 2016, payable par chèque à envoyer avec le bulletin rempli au président de l'association, Gilles Kerpen, CHM, avenue de l'Europe, Europa 89, 33930 Vendays Montalivet

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN!